Évaluation de la recherche

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

IRM - Institut de Recherche Montesquieu

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université de Bordeaux

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2022

VAGUE B

Rapport publié le 25/11/2021

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Pour le Hcéres[1]:	Au nom du comité d'experts[2]:
M. Thierry Coulhon, Président	M. Marcel Morabito, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :
1 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;
2 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées de ce document sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :
Institut de recherche Montesquieu
Acronyme de l'unité :
IRM
Label et N° actuels :
7434
ID RNSR :
201622181V
Type de demande :
Renouvellement à l'identique
Nom du directeur (2020-2021) :
M. Xavier Prévost
Nom du porteur de projet (2021-2025) :
M. Xavier Prévost

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Marcel Morabito, Sciences Po Paris
Experts :	M. Julien Lapointe, Université de Lorraine M. Arnauld Leclerc, Université de Nantes M. Guillaume Richard, Université de Paris

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. David Kremer

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M. Olivier Décima, Université de Bordeaux
M. Philippe Moretto, Université de Bordeaux

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'institut de recherche Montesquieu (IRM) a été créé, au sein de l'Université de Bordeaux, le 1er janvier 2016 par le rapprochement du Centre Montesquieu de recherches politiques (CMRP, alors équipe interne du Groupement de recherche comparative en droit constitutionnel, administratif et politique, GRECCAP – EA 4192) et du Centre aquitain d'histoire du droit (CAHD – EA 503), à la suite de la campagne HCERES 2014-2015. Ses locaux sont situés sur le domaine de Pessac (16 avenue Léon Duguit), aux deuxième et troisième étages du bâtiment recherche droit et science politique.

ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

Les choix d'organisation opérés par l'Université de Bordeaux en 2018 ont amené l'IRM à se rattacher, à titre principal, au département Droit et transformations sociales (DETS) et, à titre secondaire, au département Changes, Sciences sociales des changements contemporains. Dans ce cadre, l'unité participe au comité des directeurs et au conseil de composante de DETS, ainsi qu'au comité des directeurs de Changes. Elle est ainsi associée à la politique scientifique de deux des trois départements de recherches en SHS de l'Université de Bordeaux. Son caractère transdisciplinaire se manifeste également par son rattachement à l'école doctorale de droit et sa représentation au sein du conseil de l'école doctorale Montaigne Humanités. Au cours du contrat, l'IRM a participé au projet d'école universitaire de recherche Legal excellence for innovation (EUR LExFI), porté par les unités de DETS, l'école doctorale de droit, la faculté de droit et science politique et le collège Droit, science politique, économie et gestion.

NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux
Sous-domaines scientifiques :
SHS2_1 Droit ; SHS2_2 Science politique

DIRECTION DE L'UNITÉ

M. Xavier Prévost, Université de Bordeaux

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Personnels en activité	**Nombre au 01/06/2020**	**Nombre au 01/01/2022**
Professeurs et assimilés	5	6
Maîtres de conférences et assimilés	10	11
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC	2	2
Sous-total personnels permanents en activité	**17**	**19**
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	4	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)		
Doctorants	54	
Autres personnels non titulaires		
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	**58**	
Total personnels	**75**	**39**

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Au terme du premier contrat, il ressort que le rapprochement entre le CAHD et le CMRP sous l'égide de l'IRM produit des effets positifs. Conformément à la politique de recherche de l'Université, le CAHD et le CMRP, tout en conservant leurs spécificités disciplinaires, ont mutualisé leurs compétences et leurs moyens afin de promouvoir leurs travaux de science politique et d'histoire du droit autour de leur thématique privilégiée, l'analyse des formes et représentations de la modernité. L'activité scientifique est quantitativement soutenue et variée dans des revues nationales bénéficiant d'une large audience au sein des disciplines juridiques et politiques et auprès d'éditeurs renommés

Attestent de ce rapprochement entre le CAHD et le CMRP, la mise en place d'outils indispensables à une gouvernance cohérente : des statuts communs à l'ensemble de l'unité, un site internet hébergeant les deux équipes. Cette identité collective, qui prend corps sur le plan institutionnel, doit toutefois s'exprimer avec plus de détermination sur le plan scientifique. L'IRM gagnerait ainsi à renforcer l'articulation des axes de recherche entre CAHD et CMRP. En l'état actuel, l'unité juxtapose plus qu'elle ne coordonne les stratégies des deux équipes. À cet égard, l'absence d'axe commun à l'ensemble de l'IRM constitue un frein à la construction d'une identité commune.

Si des efforts restent à accomplir sur ce terrain, l'IRM se révèle en revanche tout à fait performant en d'autres domaines. Tout d'abord, l'implication des doctorants et post-doctorants dans la vie et l'animation de l'unité, leur participation aux manifestations scientifiques produisent des résultats appréciés de tous. Ensuite, dans un environnement riche mais concurrentiel, l'unité parvient à nouer des contacts institutionnels, dont certains apparaissent très prometteurs, et à exploiter des sources de financement variées, indispensables dans un contexte de diminution de la dotation récurrente abondée par l'Université. Enfin et surtout, l'IRM s'affirme dès à présent comme un élément moteur dans la mise en œuvre de la politique de recherche de l'Université de Bordeaux, par sa forte capacité fédératrice et sa solide culture de projets, certains obtenus auprès de financeurs locaux (région Aquitaine), d'autres déposés auprès de financeurs nationaux (Ministère des Armées). Sur ce point, on ne peut qu'encourager l'IRM, qui est l'unité la mieux représentée parmi les lauréats des appels à projets lancés par l'Université, à faire preuve sur la durée du même engagement et de la même efficacité. Doivent être soulignés le rôle de l'IRM dans le projet d'Observatoire des politiques publiques en situation d'épidémie et post-épidémique (OPPEE) et sa participation au projet d'école universitaire de recherche Legal Excellence for Innovation (EUR LExFI).

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales

évaluation et qualité
Hcéres

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres